

BILAN DE MANDATURE

2022 - 2024





Sommaire

Sommaire	02
Avant-propos	03
2022-2024: une mandature sous le signe du changement	04
Retour sur les séances plénières	06
Hors format: le Conseil de développement sort de ses murs	08
L'évaluation du Projet de Territoire: le grand chantier de la mandature	10
Les groupes de travail: 3, 2, 1 ... Actions !	12
Acteur de l'Eurométropole	14

Éditeur responsable: asbl Wallonie picarde (WAPI 2040) - Édition 2024

Rédaction et conception graphique: WAPI 2040

Illustrations: WAPI 2040, Canva

Avec le soutien des intercommunales Ideta, Ieg et Ipalle, de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Avant-propos



Si chaque nouvelle mandature du Conseil de développement de Wallonie picarde apporte son lot de nouveautés, d'avancées et de défis, celle qui s'achève n'a encore une fois pas fait exception.

De changement, il en a été d'emblée question avec la mise en place d'un autre modèle de gouvernance basé sur un comité présidentiel et surtout sur de nouveaux collègues qui ont été renforcés dans leurs missions. Au-delà de l'aspect organisationnel, c'est l'identité même du Conseil de développement qui a été questionnée avec l'ambition de consolider encore un peu plus l'engagement et la cohésion des membres. Des membres qui dorénavant se retrouvent autour de cinq grandes valeurs que sont la coopération, la participation, la créativité l'anticipation et la proactivité. Bien plus que de simples mots, ces valeurs sous-tendent véritablement le travail mené au bénéfice du territoire.

Et de travail justement, les trois années écoulées n'en ont pas manqué. Il y a bien sûr eu les débats en plénières, le rendez-vous trisannuel des membres, les réunions des groupes de travail avec à la clé des avancées importantes pour le territoire comme la création d'un Conseil de Politique Alimentaire ou encore la poursuite des plantations réalisées dans le cadre de l'ambitieux projet "Un arbre pour la Wapi". Sans oublier la toute première évaluation du nouveau Projet de Territoire "Wallonie picarde 2040" dont l'adoption officielle coïncidait avec le démarrage de la mandature. Enfin, il y a eu l'implication au sein de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai que ce soit par le biais des groupes actions ou des différentes initiatives mises en place dans le cadre des programmes de coopération européenne.

Pour terminer, comment ne pas évoquer la mobilisation des forces vives dans le cadre de l'épineux dossier du futur Schéma de Développement du Territoire wallon. C'est, en effet, au travers d'un avis d'initiative remis conjointement avec la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux que le Conseil de développement a souhaité faire entendre ses revendications avec pour objectif de donner à la Wallonie picarde la place qu'elle mérite sur l'échiquier wallon.

►►► Un quatuor à la tête du Conseil de développement



De gauche à droite:

Carine De Saint-Martin, Vice-Présidente "politique"

Corinne Billouez, Présidente "société civile"

Bruno Lefebvre, Président "politique"

Johakim Chajia, Vice-Président "société civile"

C'est dorénavant un **comité** qui préside aux destinées du Conseil de développement de Wallonie picarde.

Ce changement, souhaité par le Bureau, vise à instaurer une mixité correspondant davantage à la philosophie de l'instance. D'une part, il s'agit de traduire dans les faits l'équilibre des forces en présence puisque, rappelons-le, contrairement à nos voisins français le Conseil de développement intègre en son sein des représentants de la société civile mais également de la sphère politique dans une logique de complémentarité. D'autre part, impliqué dans la lutte en faveur de l'égalité des genres, le Conseil de développement ne peut que donner l'exemple en instaurant à sa tête une parité homme-femme.

►►► Les collèges au coeur du dispositif

Autre changement notable: les **nouvelles missions confiées aux collèges** composant le Conseil de développement.

Si auparavant leur fonction consistait uniquement à classer les membres selon le secteur dont ils étaient issus, les collèges ont désormais un rôle central, celui d'assurer le suivi du Projet de Territoire.

Dans cette perspective, leur organisation a été revue. Pour commencer, leur nombre est passé de sept à six pour se calquer sur les axes prioritaires autour desquels s'articule le Projet de Territoire. Ensuite, un comité de pilotage a été affecté à chaque collège.

Celui-ci se compose d'un binôme société civile/politique de sorte que l'équilibre des forces en présence soit respecté.

Enfin, les missions de ces collèges ont été clairement définies et consistent ainsi à:

- Monitorer les fiches-projets figurant dans le Projet de Territoire
- Sélectionner d'éventuelles nouvelles fiches qui viendraient étoffer le Projet de Territoire
- Réaliser de manière régulière un état d'avancement du Projet de Territoire et en assurer le retour auprès des membres du Conseil de développement

Pour mener à bien ces différentes missions, les collèges bénéficient du soutien opérationnel de l'équipe de WAPI 2040.



FOCUS SUR LES COLLÈGES

1. Gouvernance
2. Résilience
3. Solidarités
4. Économie et Emploi
5. Enseignement, Jeunes et Numérique
6. Cohésion territoriale

Des membres en quête de sens

Dès l'amorce de la mandature, le Bureau a souhaité évoquer le sujet des valeurs qui animent le Conseil de développement.

Qu'est-ce qui fait sens? Quelles sont les valeurs communes autour desquelles se retrouvent les membres du Conseil de développement? Pour répondre à ces questions, un processus participatif a été mis en place d'octobre à décembre 2022. Celui-ci s'est déroulé en quatre phases et a mobilisé de nombreux membres du Conseil de développement.



Cinq valeurs ont émergé de cette démarche de co-construction. Ces valeurs sont le fondement de l'identité du Conseil de développement et constituent le socle commun sur lequel s'appuient ses actions. Partagées par l'ensemble des membres, elles reflètent leur engagement et participent au renforcement de la cohésion.



Coopération Impliquer tous les membres dans la mise en oeuvre de la stratégie territoriale



Participation Impulser une dynamique territoriale collective et participative



Créativité Mettre son inventivité au service du territoire que nous laisserons aux générations futures



Anticipation Se projeter avec force et détermination dans l'avenir



Proactivité Encourager le mouvement et tenir le cap que s'est fixé le territoire à l'horizon 2040



Phase 1

Fin oct./mi nov.

Réflexion sur les valeurs

Phase 2

22 novembre

Sélection des valeurs à l'occasion d'ateliers



Phase 3

Début décembre

Rédaction du document de synthèse



Phase 4

16 décembre

Adoption en plénière

RETOUR SUR

LES SÉANCES PLÉNIÈRES

➤➤➤ 13 juin 2022

C'est au sein de l'Eco Resort Your Nature que les membres du Conseil de développement se sont retrouvés pour la **séance d'ouverture de la nouvelle mandature**. Un démarrage qui coïncide à quelques jours près avec le lancement officiel du Projet de Territoire Wallonie picarde 2040. C'est donc véritablement une nouvelle page qui s'ouvre pour le Conseil de développement qui poursuivra ses missions guidé par cette feuille de route.

➤➤➤ 16 décembre 2022

Après plusieurs mois d'échanges et de réflexion, le Conseil de développement s'est réuni pour l'**adoption officielle de ses valeurs**. Coopération, participation, créativité, anticipation et proactivité sont les cinq valeurs autour desquelles les membres se fédèrent pour faire rayonner la Wallonie picarde et développer le territoire de manière raisonnée et ambitieuse.

➤➤➤ 30 septembre 2022

La mandature 2022-2024 est synonyme d'une **nouvelle gouvernance**. Mode de gouvernance, fonctionnement des collèges ou encore suivi du Projet de Territoire, l'accent sera mis sur l'implication des membres pour encourager les collaborations, susciter l'émulation et contribuer ainsi à la concrétisation des projets made in Wapi.



Un CPA en Wallonie picarde

Inscrit au Projet de Territoire Wallonie picarde 2040, ce projet est porté par le CARAH et bénéficie du soutien de toute une série de partenaires comme les parcs naturels, les agences de développement local, l'observatoire de la santé du Hainaut, la ceinture alimentaire du Tournaisis, Alim'Ath...

➤➤➤ 22 mars 2023

Depuis plusieurs années maintenant, le Conseil de développement oriente une partie de ses travaux sur l'autonomie alimentaire avec l'ambition d'inscrire le territoire dans la voie de l'alimentation durable. Un choix conforté par les interrogations suscitées par la crise sanitaire et qui s'est concrétisé par la mise en place d'un groupe de travail spécifiquement dédié à la thématique. Cette plénière était pour les membres l'occasion de faire un point sur le **projet de création d'un Conseil de Politique Alimentaire en Wapi**.



02 juin 2023

À l'approche de la période estivale, bien souvent signe de relâche pour le Conseil de développement, les membres réunis en plénière ont convenu d'un dernier devoir à effectuer. Il s'agit pour les forces vives de Wallonie picarde de remettre un avis sur le projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) adopté en mars par le Gouvernement wallon et qui fait l'objet d'une enquête publique qui se clôturera le 14 juillet.

SDT: la Wallonie picarde fait entendre sa voix



En réponse à l'enquête publique, le Conseil de développement et la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux ont remis un avis d'initiative conjoint reprenant un certain nombre de revendications qu'ils partagent:

- La reconnaissance d'un bipôle majeur Tournai/Mouscron incluant une spécificité transfrontalière
- Un bassin d'optimisation spatiale pour la Wallonie picarde
- La reconnaissance de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai comme Réseau de coopération dans les aires métropolitaines
- La reconnaissance de l'axe Bruxelles-Lille en tant qu'Aire de développement relais
- L'intégration du nord de la Wallonie picarde dans l'influence de l'aire de développement métropolitain de Bruxelles
- La reconnaissance de la Commune de Frasnes-lez-Anvaing en tant que pôle d'ancrage

09 février 2024

Le vendredi 09 février était en quelque sorte une **séance de rattrapage** pour les membres du Conseil de développement qui n'avaient pu participer au baromètre du Projet de Territoire. L'occasion de revenir sur les grandes tendances et de remettre aux participants un document synthétisant l'ensemble des résultats présentés lors de la première édition.



30 mai 2024

Attentif aux questions touchant à la jeunesse, le Conseil de développement a répondu favorablement à la demande du Conseil de Prévention de Tournai de venir présenter en plénière le projet « **Accessibilité aux droits fondamentaux des jeunes et des familles en Wallonie picarde** ».



07 novembre 2024

Séance de clôture de la mandature.





»»» Quelles valeurs pour le Conseil de développement ?

Fin octobre 2022, une consultation des membres du Conseil de développement était organisée par WAPI 2040. Après analyse des contributions reçues, des mots clés valeurs ont été identifiés pour ensuite être discutés et enfin sélectionnés à l'occasion d'une **réunion participative ponctuée d'ateliers** qui a eu lieu le 22 novembre.

»»» Créer des ponts entre bâtisseurs de territoires

Le 6 octobre 2023, le comité présidentiel du Conseil de développement de Wallonie picarde recevait une **délégation de représentants de la démarche territoriale Centropôle**.

Cette rencontre avait pour principal objectif d'échanger sur les différents aspects inhérents à la dynamique initiée à l'échelle de nos territoires respectifs. Des territoires qui bien qu'ayant des trajectoires différentes se retrouvent sur bon nombre de réalités mais aussi et surtout sur leur volonté de faire de la supracommunalité un accélérateur de développement.



»»» Regards croisés sur la supracommunalité

Territoire précurseur en matière de supracommunalité, la Wallonie picarde est régulièrement citée en exemple par les autorités wallonnes.

Le 28 mars 2023, c'est à l'occasion d'un colloque organisé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie qu'elle a **partagé son expérience à la demande du Ministre des Pouvoirs locaux** Christophe Collignon. Supracommunalité constitutionnelle, intercommunalité, ou encore coopération supracommunale. Comment concilier

et concerter au mieux les intérêts communaux sur les territoires de plusieurs communes ? Pour apporter des éléments de réponse et nourrir les échanges, Corinne Billouez, Co-présidente du Conseil de développement de Wallonie picarde et Pierre Wacquier, Président de l'asbl WAPI 2040 se sont prêtés à l'exercice du retour d'expérience.

▶▶▶ Le baromètre du Projet de Territoire #1

Le 11 janvier 2024, c'est un rendez-vous un peu particulier qui a rassemblé les membres du Conseil de développement. Baptisé "Le baromètre du Projet de Territoire", celui-ci avait pour objectif la **présentation des résultats de la première évaluation du Projet de Territoire Wallonie picarde 2040**.

Qui dit évaluation dit chiffres mais pas question pour autant de cantonner l'évènement de restitution à une simple énumération de données. Pour faire de cette rencontre un moment avant tout convivial et mobilisateur, l'équipe technique avait concocté un programme en deux temps : une présentation succincte des premiers enseignements de cette évaluation et un partage du ressenti des premiers mois de fonctionnement des différents collèges. Le tout ponctué de vidéos illustrant des projets emblématiques et agrémenté de différents quiz collaboratifs destinés à détendre l'atmosphère.



L'ÉVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE

LE GRAND CHANTIER DE LA MANDATURE

Ce travail de veille, ce sont les collèges du Conseil de développement qui s'y sont attelés, aidés dans leur mission par WAPI 2040. Un travail de longue haleine qui a démarré à la mi-septembre 2023 pour se terminer le 11 janvier 2024 avec la présentation du baromètre du Projet de Territoire#1.



LES PORTEURS DE PROJETS SOLlicitÉS

Dans un premier temps, les porteurs de projets ont été invités à compléter un formulaire en ligne afin de déterminer l'état d'avancement correspond le mieux à leur(s) projet(s): en attente de démarrage, en lancement, en cours, réalisé ou abandonné. Un pas plus loin, il s'agissait également d'identifier les éléments mobilisateurs qui ont permis cet avancement mais aussi, dans le cas des projets qui patinent, de mettre le doigt sur les difficultés rencontrées.



UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION

Loin d'être un document figé, le Projet de Territoire est au contraire appelé à sans cesse évoluer. Tantôt, il progresse à petits pas au gré des bonnes volontés. Tantôt, il avance à grandes enjambées fort des opportunités qu'il a su capter. Parfois aussi, il se fige un temps faute de moyens humains ou financiers sur lesquels s'appuyer. C'est pourquoi, il est important de le monitorer pour capter ses forces et s'en nourrir mais aussi pour appréhender ses faiblesses et y apporter des réponses.



LE TEMPS DE LA RESTITUTION

Les chiffres dévoilés à l'occasion du baromètre du Projet de Territoire #1 sont plus qu'encourageants. 18 mois après son lancement officiel, ceux-ci confirment que le Projet de Territoire est bel et bien sur les rails.

Les principaux enseignements

Un territoire définitivement sur la voie de la **transition**



Avec 20 projets déjà en cours sur les 40 que compte l'axe Résilience, les chiffres démontrent, s'il le fallait encore, que les acteurs ont pris la pleine mesure de l'importance des enjeux environnementaux sur l'avenir du territoire.

L'axe **Solidarités** sur la première marche du **podium**



Avec trois projets concrétisés à son actif, l'axe Solidarités est celui qui a d'ores et déjà engrangé le plus de réalisations parmi lesquelles la plateforme Alpha Wapi qui lutte contre l'illettrisme Prochain objectif en vue : le logement.

L'**ambition** appelle à la **patience**



Avec ses 26 projets, l'axe Économie & Emploi se veut ambitieux. Une ambition qui explique la difficulté de pouvoir, à ce stade, présenter des réalisations concrètes. Ces projets sont aussi multiples que variés et, surtout, s'envisagent sur le long terme.

Un territoire qui mise sur la **jeunesse**



Bien plus qu'une composante de la population, les jeunes sont des acteurs à part entière de cette dynamique de développement. Se voulant un territoire où tous les possibles s'offrent à eux, la Wallonie picarde est attentive à leur proposer de réelles perspectives.

Sur base des éléments collectés, un document de synthèse a été élaboré par WAPI 2040. Celui-ci peut être consulté sur www.wapi2040.be



➤➤➤ Un premier bulletin plus qu'encourageant !



70%

TAUX DE MOBILISATION
Projets en lancement, en cours et terminés

51%

TAUX D'EFFECTIVITÉ
Projets en cours et terminés

30%

TAUX D'INERTIE
Projets en attente ou abandonnés

	GOUVERNANCE	RÉSILIENCE	SOLIDARITÉS	ÉCONOMIE & EMPLOI	ENSEIGNEMENT JEUNES & NUMÉRIQUE	COHÉSION TERRITORIALE
PROJETS	7	40	27	26	22	16
En attente de démarrage	2	8	3	11	2	2
En lancement	1	6	2	5	3	8
En cours	2	20	16	6	10	6
Réalisé	0	2	3	0	1	0
Abandonné	1	3	3	1	3	0
Non communiqué	1	1	0	3	3	0

LES GROUPES DE TRAVAIL 3, 2, 1 ... ACTIONS!



SANTÉ

Des Assises de la Santé mentale

Même si la page de la crise sanitaire s'est fort heureusement tournée, celle-ci a laissé des traces dans la population surtout en ce qui concerne la santé mentale et le bien-être. C'est pourquoi, le groupe de travail consacré à la santé a souhaité organiser un événement sur le sujet. Son objectif ? Prendre le temps de faire le point sur la situation pour en tirer les principaux constats, faire ressortir le ressenti sur le terrain et, surtout, dégager des perspectives pour l'avenir. Organisée sur base de techniques originales pour mener les ateliers et travailler en intelligence collective, cette journée a

rassemblé près de 40 participants issus des secteurs de la santé mentale, de la cohésion sociale, des CPAS, de la promotion de la santé, etc. Afin de pouvoir relayer toute la matière apportée auprès du Conseil de développement ou encore de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux, un document de restitution a été élaboré en collaboration avec les acteurs. La volonté étant que chacun d'eux puisse repartir avec des propositions d'actions concrètes et en cohérence avec son pouvoir d'action pour améliorer la situation liée à la santé mentale en Wallonie picarde.

UN ARBRE POUR LA WAPI

Une campagne Arbrénkit 3.0



Arbrénkit 3.0: des chiffres qui affolent le compteur.

545 bénéficiaires
53 km de haies
85 594 plants forestiers
9 250 petits fruitiers
2 662 fruitiers haute-tige
2 408 grands arbres
597 perches de saules

De quoi contribuer à atteindre les objectifs de la Wallonie picarde en matière de résilience, de climat et de biodiversité !

Après deux éditions couronnées de succès, l'opération Arbrénkit a repris du service. Si le principe restait le même, à savoir distribuer gratuitement et après réservation des plants (kits de haies, arbres fruitiers haute-tige, grands arbres et petits fruits), deux nouveautés étaient toutefois à épingle. La première concernait les groupes-cibles qui ont été élargis puisque Arbrénkit 3.0 s'adressait aussi bien aux agriculteurs, écoles, communes, entreprises, collectifs qu'aux particuliers. La seconde témoignait, quant à elle, du caractère véritablement fédérateur de l'opération puisque les 23 communes de Wallonie picarde étaient cette fois concernées.

Un projet impulsé par le Conseil de développement et porté par le Parc naturel du Pays des Collines, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et l'asbl WAPI 2040 avec le soutien de la Wallonie dans le cadre de la démarche "Yes, we plant".

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Un Conseil de Politique Alimentaire Wapi



Lettre ouverte aux membres des partis politiques de Wallonie picarde et aux candidat(e)s aux élections communales 2024

Le Conseil de développement fait partie des signataires du mémorandum "Vers une alimentation locale et durable au sein de votre commune et de votre CPAS". À la veille du scrutin, l'idée était d'inciter les partis à intégrer à leurs programmes des actions en faveur d'une alimentation de qualité pour tous.

Fruit des réflexions du groupe de travail consacré à l'autonomie alimentaire, le CPA Wapi s'inscrit dans la stratégie "Manger Demain" du Gouvernement wallon et son programme Food Wallonia. Il s'agit d'un organe consultatif dont les missions sont de sensibiliser, informer, coordonner, faire du lien et faciliter les initiatives locales et régionales en matière d'alimentation. Aux commandes de cet ambitieux projet qui mobilise un grand nombre d'acteurs du territoire, on retrouve le CARAH. Ce dernier a d'ailleurs déjà obtenu un subside wallon de 52.000 euros qui a permis l'engagement d'une chargée de projet. À ce jour, deux réunions de lancement ont déjà eu lieu. Celles-ci ont donné aux parties prenantes du CPA l'occasion de définir leurs objectifs au travers d'une charte reprenant également les modalités de fonctionnement. Des contacts ont également été établis avec les 23 communes de Wapi afin que chacune d'entre elles puisse désigner la personne idéale en tant que référent CPA au sein de son administration. En parallèle, un diagnostic du système alimentaire de la Wapi est en cours de réalisation dans le but d'avoir, dans le courant de l'hiver, un état des lieux permettant de comprendre son fonctionnement et, dans un second temps, d'identifier des pistes d'actions pour améliorer sa durabilité et notamment les besoins de notre région en matière d'autonomie alimentaire. Le CPA Wapi devrait à terme être composé de personnes qui représentent les différentes professions du secteur alimentaire, dans les domaines public et privé. Une fois cette composition mise en place, les premières réunions par groupes de travail seront lancées.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le développement des métiers de l'e-santé en Wapi

En Wallonie picarde, toute une série de métiers de la santé font face à des difficultés de recrutement et/ou de formation. Partant de ce constat, le groupe de travail a initié un travail de concertation avec le monde de l'enseignement et de la formation pour tenter de dégager des solutions. Autour de la table, acteurs de la santé, de l'enseignement et de la formation ont identifié 24 métiers d'aujourd'hui et 20 métiers du futur pour lesquels il y a des enjeux de recrutement au sein des différents hôpitaux généraux et hôpitaux psychiatriques du territoire. Chacun de ces métiers a fait l'objet d'une analyse spécifique qui a débouché sur la formulation de propositions visant à améliorer la situation ou anticiper les évolutions futures. Parmi celles-ci citons, notamment, la création d'un

groupe de travail, piloté par le CHwapi et réunissant les acteurs de la santé et les Hautes Ecoles concernées afin de trouver des solutions pour les formations de gériatrie et d'oncologie, l'organisation d'une table ronde, pilotée par l'Eurometropolitan e-Campus, pour évaluer le besoin et les

compétences nécessaires en matière "informatique" ou encore la préparation à la fin du moratoire sur les habilitations afin de rapprocher géographiquement une formation de technologie en imagerie médicale.



Un groupe de travail ad hoc "Jeunes-étudiants entrepreneurs" a aussi vu le jour avec l'ambition d'accélérer et de renforcer la mise en place d'un écosystème favorisant l'émergence et le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants et plus largement chez les jeunes. À ce stade, les parties prenantes souhaitent se focaliser sur la sensibilisation des jeunes, la création d'un incubateur-étudiant et d'une plateforme web répertoriant les stages en Wapi.



ACTEUR DE

L'EUROMÉTROPOLE

Depuis plus de 15 ans maintenant, la Wallonie picarde fait partie intégrante de la dynamique eurométropolitaine. À ce titre, le Conseil de développement prend une part active aux travaux menés par les différents groupes actions. Plusieurs de ses membres composent également le Forum de l'Eurométropole.



Participation au Forum

Émanation de la société civile, le Forum de l'Eurométropole compte 80 membres représentant les trois assemblées consultatives du territoire eurométropolitain. Courant 2023, un appel a été lancé auprès des membres du Conseil de développement pour renouveler les **20 membres issus du versant wallon picard**. Ces derniers ont eu l'occasion de participer aux différentes séances plénières qui ont pour objectif de nourrir la réflexion sur les projets menés par l'Eurométropole et pour lesquels la société civile entend apporter sa pierre à l'édifice.

Des membres impliqués dans les groupes actions

Des membres du Conseil de développement se sont également impliqués dans les travaux menés par les différents groupes actions de l'Eurométropole: Parc Bleu, Enseignement supérieur, Digital Eurometropolis ou encore Mobilité. Frédérique Vandersande, coordinatrice de l'asbl Multimobil et membre du Conseil de développement a d'ailleurs été invitée par ce dernier à **présenter la Centrale Locale de Mobilité de Wallonie picarde**. Parmi les autres intervenants figurait la plateforme Mobilimel dont l'objectif est de permettre aux personnes en

démarche d'insertion d'accéder à une solution de mobilité adaptée à leurs besoins. L'occasion pour tout ce petit monde de discuter de la possibilité de développer ensemble des projets transfrontaliers.



Quand les Conseils de développement se rencontrent...

Le 23 avril 2024, les Conseils de développement des trois versants du territoire eurométropolitain se sont retrouvés le temps d'une **réunion conjointe**. L'occasion pour chacun de présenter sa dynamique et d'échanger sur les éventuelles collaborations à mettre en place sur certains sujets.





Le Conseil de développement à la manoeuvre

Lorsqu'il s'agit de répondre à des appels à projets d'envergure, le Conseil de développement sait mobiliser les troupes. La preuve une fois encore avec la rencontre du 12 janvier 2023 sur le programme Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen.

De précieux conseils distillés par Eric Delecrosse

Pour l'occasion, le Directeur de l'antenne wallonne de l'équipe technique avait fait le déplacement en Wapi. Celui-ci a particulièrement insisté sur plusieurs points d'attention comme la nécessité de rencontrer la stratégie du programme, l'obligation d'avoir au moins un opérateur de part et d'autre de la frontière ou encore le respect des deadlines imposées.

Des ateliers pour créer du lien

Les participants étaient invités à se regrouper au sein de différents ateliers thématiques. L'objectif étant de leur permettre d'échanger sur leurs idées de projets et pourquoi pas faire émerger d'éventuels partenariats.

Dans le même ordre d'idée, chaque participant avait également la possibilité de compléter une fiche reprenant l'idée de projet et le ou les partenariat(s) recherché(s). Les différentes fiches collectées par WAPI 2040 ont ensuite été transmises auprès du Conseil de développement de Lille Métropole et de Transforum.



Bourses aux projets: le Conseil de développement dans les starting blocks

Attentif à toutes les opportunités, le Conseil de développement a répondu présent aux bourses aux projets transfrontaliers organisées courant 2023 et 2024 par le Forum de l'Eurométropole.

Acte 1: (Re)découvrir les programmes de coopération territoriale européenne

Dans le cadre des nouveaux programmes européens, le Forum de l'Eurométropole organisait le 15 juin 2023 une bourse aux projets mêlant acteurs du territoire et forces vives des trois versants. Réunis au Centre Hospitalier de Mouscron, les participants, parmi lesquels des membres du Conseil de développement de Wallonie picarde, ont pu en apprendre davantage sur les programmes de coopération européenne ayant trait au territoire franco-belge : Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen, Interreg North-West Europe mais également le tout nouvel appel à projets en soutien aux artistes et à la création culturelle qui fait suite à l'accord culturel conclu entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région Hauts-de-France. Les équipes techniques, qui avaient fait le déplacement en Wapi, ont répondu aux différentes interrogations avant de céder la place aux quatre tables thématiques axées sur les grandes orientations de ces programmes. Consacrées au climat et à l'environnement, à la recherche, à l'innovation et à la résilience, à la culture et au tourisme et enfin, à la qualité de vie, elles ont offert aux participants l'occasion d'échanger sur leurs projets transfrontaliers et de faire ainsi émerger d'éventuels partenariats.

Une seconde édition consacrée aux micro-projets

Un peu moins d'un an après la première édition qui avait rassemblé près d'une septantaine de participants, le Forum de l'Eurométropole a réitéré l'opération en l'orientant cette fois sur les micro-projets. Un focus qui s'inscrivait dans le prolongement du lancement de l'appel à micro-projets du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen du 15 février 2024.



RESPONSABLE DE PUBLICATION



WAPI
2040
animation territoriale
de la Wallonie picarde

Rue de l'Echauffourée 1
7700 Mouscron
T: +32(0)56 561 337
info@wapi2040.be
www.wapi2040.be